

LE PARC EOLIEN DE VILLEMUR-SUR-TARN OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le projet de parc industriel éolien sur la commune de Villemur-sur-Tarn est toujours à l'étude au Domaine de la Forêt (8 éoliennes voire plus sont en projet). Ce parc est proposé par la société Voltalia, elle-même propriété de la famille Mulliez (Auchan, Décathlon, Leroy Merlin...). Il est prévu à 500 mètres des premières habitations, alors que la cour d'appel de Toulouse a reconnu en début d'année et pour la première fois des nuisances sonores, visuelles, mais également en terme de santé, issues d'un parc éolien se situant entre 700 et 1300 mètres d'une famille habitant à Fontrieu, près de Mazamet.

L'Association APECT a proposé une motion de refus de ce parc aux communes voisines du projet. A ce jour 10 communes ont voté contre ce projet sur la base de cette motion, cela représente une population de plus de 9000 habitants.

- <u>En Haute-Garonne</u>: Bessières, Le Born, Bondigoux, La Magdelaine-sur-Tarn, Villematier (Soit 5 des 9 communes constituant la Communauté de Communes de Val'Aïgo)
- <u>Dans le Tarn</u>: Montvalen, Tauriac, Beauvais-sur-Tescou, Roquemaure
- <u>Dans le Tarn et Garonne</u> : Varennes

D'autres en débattent et se prononceront prochainement.

L'APECT a également alerté les parlementaires du Tarn et la Haute-Garonne sur le caractère irrecevable de ce projet.

En effet, un tel projet doit être construit en amont avec les élus locaux et les populations concernées. Ces projets doivent être construits dans un schéma de cohérence territoriale digne de ce nom, en respectant les populations locales.

Nous ne sommes pas des citoyens de seconde zone.

L'APECT a de bonnes raisons de penser que le mât de mesure de 100 m de haut installé sur le site depuis plus de dix mois, sert non seulement pour Villemur-sur-Tarn mais plus largement à établir des mesures sur les coteaux de Montauban, Buzet-sur-Tarn, Grésigne, Gaillac... Sur ce périmètre, plusieurs projets sont à l'étude. Nous n'acceptons pas que la « Toscane Occitane » soit ainsi défigurée au profit d'intérêts financiers de quelques-uns...

Nous n'acceptons pas que les avis opposés à ce projet ne soient pas entendus, nous exigeons de pouvoir en débattre. Ne pas entendre cela est un déni de démocratie.

Monsieur le Maire de Villemur-sur-Tarn, également Président de la Communauté de Communes de Val Aïgo, nous vous demandons par un vote de votre conseil municipal de refermer la porte que vous avez ouverte en autorisant cette étude. Nous appelons les populations riveraines, mais plus largement, à se mobiliser, à interpeller les élus, pour défendre notre, votre environnement, notre, votre cadre de vie et notre, votre bien vivre.

Villemur-sur-Tarn, ses coteaux et ses environs seront défendus par tous moyens.